



Lock-out au Journal de Montréal

Le ministre Sam Hamad nomme un médiateur spécial

QUÉBEC – Après près de 19 mois d'un lock-out qui a jeté à la rue 253 employés du Journal de Montréal, le ministre du Travail, Sam Hamad, a annoncé lundi matin la nomination d'un médiateur spécial dans le conflit pour tenter de relancer les négociations qui achoppent depuis le début.

Yves Chartrand

chartrand@ruefrontenac.com

Dans un communiqué émis par son bureau, le ministre Hamad a annoncé l'intervention de Jean Poirier, un des dirigeants de l'équipe de conciliateurs du Ministère et celui qui avait réussi à rapprocher les parties dans le lock-out au Journal de Québec en 2008 et à trouver une voie d'entente pour une nouvelle convention collective.

«Les parties sont engagées depuis plusieurs semaines dans un exercice de rapprochement destiné à relancer les négociations. Compte tenu des progrès réalisés, nous croyons que le contexte est maintenant propice à la nomination d'un médiateur spécial», indique Sam Hamad.

«La nomination de Jean Poirier s'imposait en raison de sa vaste expérience en tant que médiateur et du rôle qu'il a joué dans la résolution du conflit au Journal de Québec», rappelle le ministre du Travail.

Ce développement, qui pourrait s'avérer un tournant dans la résolution du plus long lock-out à avoir été déclenché dans un média canadien, répond à un vœu exprimé à maintes reprises depuis le début de l'année par le président du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM), Raynald Leblanc.

Ce dernier a demandé person-



Le ministre Sam Hamad espère que l'arrivée de son meilleur homme fera passer les négociations en seconde vitesse. PHOTO D'ARCHIVES

nellement au ministre du Travail d'agir dans ce sens pour sortir le conflit du bourbier dans lequel il est enlisé depuis le début, le 24 janvier 2009.

«Cette nomination est une excellente nouvelle. Nous avons demandé en février au ministre du Travail l'intervention d'un médiateur spécial et nous étions même sur le point de déposer une pétition pour appuyer notre demande», indique le président du STIJM.

Ce dernier espère maintenant que la direction du Journal de Montréal aura «une réelle volonté de parvenir rapidement à une entente», tout comme les syndiqués en lock-out, et que la bonne foi primera.

Discussions à huis clos

Le conciliateur actuel Pierre-Marc Bédard, du ministère du Travail, avait réussi le printemps dernier à ramener les parties syndicale et patronale à la table pour tenter de relancer les discussions en vue de négocier, mais les résultats apparaissent encore très fragiles.

Le ministre Hamad espère que l'arrivée de son meilleur homme fera passer les négociations en seconde vitesse.

La direction du Journal de Montréal avait accepté d'entreprendre des discussions à la condition express qu'elles aient lieu à huis clos. Cette condition demeurera, dit le ministre, «afin de ne pas nuire à la médiation».

«Toute solution repose en premier lieu sur la volonté des parties de parvenir à une entente. J'invite donc l'employeur et le syndicat à déployer tous les efforts nécessaires pour mettre un terme à ce conflit», souhaite Sam Hamad.

Un médiateur spécial ne possède pas le pouvoir d'imposer des règlements, contrairement à un arbitre. Mais de par sa présence comme intervenant direct du ministre du Travail, il possède un pouvoir de persuasion important.

Le médiateur spécial Jean Poirier sera épaulé dans son intervention par le conciliateur actuel Pierre-Marc Bédard.

EN MANCHETTES

Nouvelles

Dupuis part, Fournier revient

Le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, a affirmé lundi se retirer la vie politique active parce qu'il est «rendu à autre chose», pavant ainsi la voie au retour de l'ancien ministre Jean-Marc Fournier.

PAGE 2

Spectacles

Revivre sa vie en musique avec Paul McCartney

De son nom de baptême (James Paul McCartney) à ses raccourcis, surnoms et appellations contrôlées que sont «Paul», «PoPaul», «Macca», «Sir Paul» et «The Fireman», un rendez-vous avec Paul McCartney, comme celui qui est prévu jeudi au Centre Bell, n'est rien de moins qu'un rendez-vous avec l'histoire avec un grand H.

PAGE 5

Sports

Affaire Ilya Kovalchuk: l'arbitre tranche en faveur de la LNH

L'arbitre Richard Bloch a finalement tranché en faveur de la Ligue nationale de hockey (LNH) dans le dossier d'Ilya Kovalchuk, lundi en fin d'après-midi, annulant du même coup le contrat d'une durée de 17 ans et d'une valeur de 102 millions de dollars US que l'attaquant de 27 ans avait signé avec les Devils du New Jersey, il y a trois semaines.

PAGE 6



Jacques Dupuis, à droite, en compagnie de Jean-Marc Fournier qui fait un retour au Parti libéral du Québec. PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL

Dupuis part, Fournier revient

Le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, a affirmé lundi se retirer la vie politique active parce qu'il est «rendu à autre chose», pavant ainsi la voie au retour de l'ancien ministre Jean-Marc Fournier.



«J'ai 61 ans, j'ai 20 ans de vie politique dans le corps, dont sept à titre de ministre, résume M. Dupuis. Il y a quelques mois, j'ai amorcé une réflexion et j'ai vécu avec la décision, cet été, de quitter la vie politique.»

«Vous savez, le métier de député et de ministre est très important, mais aussi très exigeant, ajoute-t-il. Je suis rendu à autre chose. Je vais m'ennuyer de mes collègues de l'Assemblée nationale, et je veux remercier la population du comté de Saint-Laurent. Je pars avec le sentiment du devoir accompli.»

Le premier ministre Jean Charest s'est dit «triste» de cette annonce, lui qui a un fort lien d'amitié avec Jacques Dupuis.

«J'ai une relation unique avec M. Dupuis, raconte le premier ministre québécois. J'ai passé beaucoup de bons moments avec lui.»

M. Charest a fait l'éloge de son ministre de la Justice, déclarant qu'il «a toujours fait preuve de compassion envers les Québécois et ceux qui sont entrés en contact avec le système judiciaire».

Il a également rappelé que Jacques Dupuis avait piloté plusieurs réformes, dont celles de la Loi sur la police et de la Loi Anastasia, nommée en mémoire de la

victime de la fusillade de Dawson.

Jacques Dupuis a été élu pour la première fois en 1998 et a été nommé ministre en 2003.

Il a précisé, lors d'un point de presse tenu dans son comté, qu'il ne partait pas à cause des demandes répétées de la tenue d'une enquête publique dans le domaine de la construction ni à cause de sa santé.

«Je demeure convaincu que l'attitude du gouvernement dans ce dossier est la meilleure, tranche-t-il. Et je suis en excellente santé, tant physique que mentale.»

C'est Laurent Lessard qui remplacera par intérim M. Dupuis à la Justice et à la Sécurité publique.

Fournier de retour

Le premier ministre Charest a également annoncé que l'ancien ministre libéral Jean-Marc Fournier revenait dans le giron de son équipe et qu'il sera candidat pour remplacer M. Dupuis à titre de député du comté de Saint-Laurent. L'élection partielle dans ce comté aura lieu

«rapidement, ça ne tardera pas», a répété à plusieurs reprises Jean Charest.

M. Fournier avait quitté le Parti libéral en pleine tourmente, en 2008, alors que le rapport du Vérificateur général blâmait en partie son gouvernement pour le gouffre financier de 500 M\$ lié à l'îlot Voyageur et au Complexe des sciences de l'UQAM.

«C'est moi qui lui ai demandé de revenir, atteste M. Charest. C'est la personne que je voulais dans mon équipe.»

«Le contexte actuel m'interpelle, soutient pour sa part M. Fournier. Je veux contribuer, dans la mesure de mes moyens, à la relance.»

Quant à savoir quelles responsabilités seront attribuées à M. Fournier, le premier ministre est resté plutôt vague. «J'aurai l'occasion de lui attribuer des responsabilités, mais ça viendra en temps et lieu», laisse-t-il tomber, répondant de la même manière aux questions sur un éventuel remaniement ministériel.

Gaz de schiste

Sonia Lafond, mise devant le fait accompli

La première fois que les représentants de la compagnie Talisman ont cogné à la porte de sa maison de Leclerville, Sonia Lafond a refusé de les écouter. Pas question que personne ne vienne toucher à ses terres, encore moins une compagnie gazière qui veut faire des tests sur son terrain.



Quelques semaines plus tard, ils sont revenus frapper à sa porte. «J'ai trouvé ça agaçant, je leur ai dit non encore une fois. Ils m'ont demandé si je voyais parfois des arcs-en-ciel dans l'eau à la surface. J'en voyais couramment. Ils m'ont dit que c'était du gaz qui suintait. Là, j'ai su que j'étais faite.»

Sonia a posé beaucoup de questions. Sur la technique de forage, sur les risques. «La compagnie voulait creuser 6 ou 7 petits trous sur mon terrain à 35 pieds de profondeur et installer 2 kilogrammes d'explosifs dans chacun des trous. Ils voulaient installer des fils électriques sur toute la ligne pour prendre les données à la suite des petites explosions et connaître ainsi le potentiel gazier du secteur.»

Mère de trois enfants et agricultrice, elle s'inquiétait surtout de la qualité de l'eau. Pouvait-il y avoir une contamination de la nappe phréatique? Est-ce que cela allait affecter son maïs? Ses vaches laitières? Et qu'allaient-ils faire ensuite? Qu'est-ce que cette technique d'extraction du gaz de schiste? Est-ce que le pompage de ce gaz allait débalancer le fragile équilibre des couches géologiques?

Non, décidément, il y avait trop de risques pour qu'elle accepte.

Elle avait l'impression qu'elle était la seule sur le rang à avoir refusé. Elle craignait un peu la réaction des voisins, elle ne voulait pas

les priver d'une source de revenus potentielle car les tests de la compagnie Talisman devaient passer sur tous leurs terrains pour avoir une lecture sismique uniforme. Mais elle ne faisait pas confiance à cette technologie.

Les représentants de la compagnie sont revenus une troisième fois. «Ça devenait tannant, j'ai fini par accepter pour les accommoder», raconte la femme de 39 ans. Elle a coupé la poire en deux. Elle a accepté qu'ils passent leur fil électrique afin de ne pas couper la lecture sur leur schéma, mais pas question de forage ni d'explosifs.

Mais en revenant chez elle un jour de printemps, elle a vu de petits amoncellements de terre de deux pieds sur la neige avec de petits drapeaux. «Ils avaient creusé sans ma permission et mis les explosifs au fond. Là, je peux vous dire que j'étais pas contente!»

Une erreur de communication

Sonia Lafond a rappelé la compagnie. Elle lui a demandé de retirer les charges explosives. On lui a ex-

pliqué que c'était impossible, qu'il faudrait ouvrir les petits trous de 80 pieds de chaque côté. Elle se serait retrouvée avec sept trous béants sur son terrain. Elle n'avait plus le choix. Elle était mise devant le fait accompli. Elle les a laissés faire exploser leurs charges et leur a fait signer un document écrit à la main pour tenter de se protéger en cas de problèmes futurs. Sait-on jamais.

Lorsqu'elle a demandé au représentant de la compagnie ce qui s'était passé, on lui a expliqué qu'il y avait eu une erreur de communication parce que l'équipe de la compagnie était anglophone. On lui a offert une petite compensation. Sonia l'a acceptée, se disant que si jamais il y avait des problèmes à l'avenir, ce serait toujours ça de pris. Mais elle a quand même l'impression de s'être fait avoir, d'avoir été dépossédée de sa terre.

«Les gens ne sont peut-être pas propriétaires du sous-sol, mais ils sont quand même propriétaires de leurs terres. Quand c'est non, c'est non. Il me semble que c'est très clair.»

Dans les semaines qui ont suivi, des camions avec des plaques de l'Alberta ont commencé à défilier, encore et encore. Ça n'arrêtait pas. Ils pompaient l'eau de la rivière pour l'amener au site où ils ont commencé à forer dans les terres de

la Couronne, la forêt seigneuriale de Saint-Édouard, le village voisin.

L'entreprise a commencé à financer diverses activités dans la municipalité. Elle a promis d'être un bon citoyen corporatif.

«Ils nous ont dit qu'on était mieux de s'habituer à eux parce qu'ils allaient être ici pour 20 ans», raconte Pierre Bluteau, un résidant de Leclerville qui travaille comme agent de liaison pour le groupe environnemental Équiterre.

La révolte des sceptiques

Pierre Bluteau aimerait bien regrouper les opposants, les «sceptiques» comme il dit. Car du gaz et des projets de forage, il y en a près de chez lui : dans son propre village, à Leclerville, dans le village voisin, à Saint-Édouard de Lotbinière, puis un peu plus loin, à Sainte-Georgette, à Fortierville, à Gently... On parle même d'un projet de gazoduc.

Dans la maison de Jean Pelletier, un retraité du milieu hospitalier, les deux hommes discutent. Ils se racontent combien ils ont eu peur la première fois qu'ils ont vu la flamme sortir de l'immense torche à 30 pieds dans les airs. Les deux avaient cru au feu. Ils racontent que, pendant un mois et demi, les pompiers avaient été inondés d'appels. Ils rigolent un peu, mais ils n'ont pas vraiment le cœur à rire. En fait, ils sont un peu découragés.

«Ils ont déjà tout claimé le territoire, tout leur appartient, se révolte Jean Pelletier. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent, ils ont le droit. Ils peuvent venir chez moi, tout abîmer, ils ont le droit. Et si ce n'est pas chez moi, ça va être chez le voisin et je vais subir les mêmes risques parce qu'ils vont quand même creuser sous ma terre à partir du puits chez le voisin. Et avec mon puits de surface, mon eau est encore plus vulnérable s'il y a un débordement. Sans compter le bruit, la pollution, les camions...»

Les deux hommes veulent tenter de s'organiser. Ils ne savent pas encore qui est réellement pour ou contre dans le coin.

Plus tôt dans la journée, Pierre Bluteau a rencontré Sonia Lafond. Elle aussi veut faire quelque chose. Elle sent qu'elle parle pour plusieurs lorsqu'elle pose des questions dans les réunions d'information avec la compagnie. Elle veut bien prendre la parole encore une fois. Elle parle pour quelques amies, trop gênées pour prendre la parole en public. Mais elle parle d'abord et avant tout avec son cœur. Car c'est de l'avenir de ses enfants qu'il est question.



Sonia Lafond s'inquiète pour sa ferme, la qualité de son eau et l'avenir de ses enfants. PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL

Pistolets électriques saisis à Laval

La police de Laval a saisi deux pistolets électriques aux allures de cellulaires, ce week-end, une arme prohibée vendue à bas prix sur Internet.

Les Stun Guns, ou fusils paralytants, étaient en possession d'un



groupe d'individus intercepté par les autorités dans la nuit de samedi lorsqu'ils se trouvaient dans le stationnement d'un restaurant McDonald's du boulevard Curé-Labelle.

Un des cinq membres du groupe semblait blessé, ce qui a attiré l'attention des policiers.

Bien qu'elles soient illégales, ces armes qui émettent des décharges électriques sont disponibles sur le Web, notamment sur eBay, et sont présentées comme un outil d'auto-défense.

En plus des deux appareils émettant des décharges électriques, les autorités ont trouvé d'autres armes dans le véhicule des suspects, notamment un fusil à air comprimé.



Les policiers ont aussi saisi un pistolet de forme plus traditionnelle. PHOTO LUC LAFORCE

Prudence

Selon la police, les individus interceptés auraient possiblement été impliqués dans une bataille plus tôt dans la soirée.

«Quand il se produit un événement, il faut appeler la police, dit le lieutenant Daniel Guérin, de la police de Laval. Il ne faut pas se faire justice soi-même.» M. Guérin souligne aussi l'importance de faire at-

tention lorsqu'on se trouve en possession d'accessoires ayant l'apparence d'armes, question de ne pas semer la confusion, surtout lors d'opérations policières.

Invasion de domicile à Boucherville

Un couple de Boucherville a été victime d'une invasion de domicile, tard dimanche soir, lorsqu'il dormait dans sa résidence, rue des Châteaugniers.

Charles Poulin

poulinc@ruefrontenac.com

Le couple, ainsi que son enfant, dormait lorsque les deux suspects se sont présentés, vers 22 h 30. Les intrus, deux hommes, auraient fracassé la fenêtre de la porte arrière et auraient pénétré dans la cuisine.

Le père de famille, ayant entendu du bruit, est alors sorti du lit et a entrepris d'aller vérifier ce qui se passait au premier étage. Sauf qu'en

descendant les escaliers, il est tombé face à face avec les suspects.

Dans la chambre

Il est rapidement remonté à sa chambre pour tenter de s'y barricader et demander à sa conjointe de contacter les secours. Les deux malfaiteurs ont tout de même réussi à pénétrer dans la chambre.

Les voleurs ont demandé à la femme d'attacher son conjoint avec du duct tape, mais celle-ci en

a été incapable compte tenu de sa grande nervosité.

Les malfaiteurs ont envoyé la mère dans la chambre de l'enfant et ont demandé au père de leur donner argent et bijoux. Le résident ne s'est pas opposé à eux et leur a remis ce qu'ils voulaient.

Avant de prendre la fuite en voiture, les voleurs se sont également emparés de matériel informatique et de cellulaires. Heureusement, personne n'a été blessé.

Véhicule

La police de Longueuil, chargée de l'enquête, demande l'aide du

public pour retracer les intrus. Le véhicule de fuite aurait été stationné à l'arrière de la résidence, possiblement rue Mont-Brun.

Le premier suspect est de race blanche, mesure six pieds, pèse 185 livres, était vêtu de noir et avait le visage caché par un foulard. Son complice, vêtu de la même manière, mesure cinq pieds neuf pouces et pèse 175 livres.

Les deux hommes parlaient français, avaient une arme de poing et étaient âgés dans la vingtaine.

Toute information peut être transmise aux policiers de Longueuil au 450 463-7211.

Revivre sa vie en musique avec Paul McCartney

De son nom de baptême (James Paul McCartney) à ses raccourcis, surnoms et appellations contrôlées que sont «Paul», «PoPaul», «Macca», «Sir Paul» et «The Fireman», un rendez-vous avec Paul McCartney, comme celui qui est prévu jeudi au Centre Bell, n'est rien de moins qu'un rendez-vous avec l'histoire avec un grand H.



Keith Richards a déclaré, il y a quelque temps déjà, que presque plus personne n'avait connu un monde sans Rolling Stones, faisant référence à la longévité du band qui célébrera 50 années d'activités en 2012.

C'est encore plus vrai pour McCartney, dont les débuts plus officieux qu'officiels remontent au moment où il a joint le groupe de John Lennon, The Quarrymen, en 1957. Cinquante-trois ans que Paul chante quelque part, pour nous, sur notre planète!

Et presque toutes les époques de cette carrière de plus de cinq décennies seront représentées dans le concert marathon – pas loin de trois heures – qui nous attend jeudi soir. Nous sommes loin des spectacles des Wings durant les années 1970 où McCartney refusait systématiquement d'interpréter des chansons des Beatles, tant la blessure était vive, tant le divorce et l'implosion de son groupe fétiche avaient été douloureux.

«Son» band

On dit «son» parce que tout le monde sait que celui qui voulait

être un Beatle jusqu'à la fin de ses jours parmi les membres du Fab Four, c'était Paul. Et, paradoxe ultime, quatre décennies après la dissolution du groupe, trente ans après l'assassinat de Lennon et près de dix ans après le départ de George Harrison, il est, plus que jamais, l'ultime Beatle.

Cela tient pas mal à ce que McCartney, 68 ans, offre dans ses spectacles, il est vrai. Depuis sa tournée de 1989 – son dernier passage à Montréal –, le volume de chansons des Beatles proposées a toujours été, grosso modo, égal ou supérieur au total combiné des chansons des Wings et de sa période solo. On appelle ça entretenir le répertoire, cultiver le mythe.

Sauf que depuis le fameux concert hommage à Harrison en 2002, Paul offre des gâteries aux fans des Beatles. C'est ainsi que, depuis quelques virées, il chante Something, de George. A Day In the Life, coécrite par John, sera également présente dans la tournée Up and Coming, et Macca se permet même d'ajouter Give Peace a Chance, l'une des œuvres majeures de Lennon hors du carcan des Beatles. Cette chanson-là, à Montréal, où eut lieu l'historique «bed-in» de 1969 au Reine-Élisabeth, ça va faire chavirer la foule.

Si McCartney a un réel plaisir à offrir ces chansons-là dans ce qui se veut l'hommage ultime à ses copains disparus, le geste n'est pas anodin. Plus que jamais, Paul se sent investi du devoir de préserver le culte.

Frissons garantis

Jeudi, dans cette salle comble que

sera le Centre Bell, il n'y aura probablement pas grand monde qui aura déjà vu les Beatles sur scène. Pour ça, il faut avoir assisté à un show des Beatles avant leur retraite des planches, en 1966, ou avoir été présent à Londres, le 30 janvier 1969, quand le band a joué quelques minutes sur le désormais célèbre toit de l'immeuble abritant la compagnie de disques Apple.

Sauf qu'il y aura assurément quelques centaines de spectateurs qui n'auront jamais vu McCartney en spectacle, pas plus que les Wings, ni John, George ou Ringo dans un de leurs shows solos.

Bref, quand All My Loving va être interprétée, pendant deux minutes, nous serons tous en pleine Beatlemania, que nous l'ayons vécue ou pas. Lorsque Yesterday va être offerte, de 17 à 77 ans, on va tous se rappeler notre première blonde. Quand Hey Jude et Let It Be vont être interprétées, certains vont voir leur jeunesse défiler devant leurs

yeux. Magical Mystery Tour et Helter Skelter? La première soirée de dope. Band On the Run? Les grandes virées d'adolescence avec les potes. Et ainsi de suite. Et ce, peu importe l'âge qu'on a, tant ces chansons ont collé à la peau de trois générations de fans.

Presque chaque chanson qui sera offerte fait partie du patrimoine universel de la conscience collective. PoPaul le sait bien. Et il s'applique à les livrer le plus fidèlement possible. Parce que c'est comme ça que les gens veulent les entendre. Et parce que c'est ainsi qu'elles sont devenues légendaires.

Si les aléas de la vie avaient fait que John et George soient encore parmi nous, ils auraient probablement, eux aussi, respecté le passé. Mais il est difficile d'imaginer un meilleur gardien du temple que Paul McCartney.

.....
Paul McCartney au Centre Bell, le jeudi 12 août.



Paul McCartney est, plus que jamais, l'ultime Beatle. PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

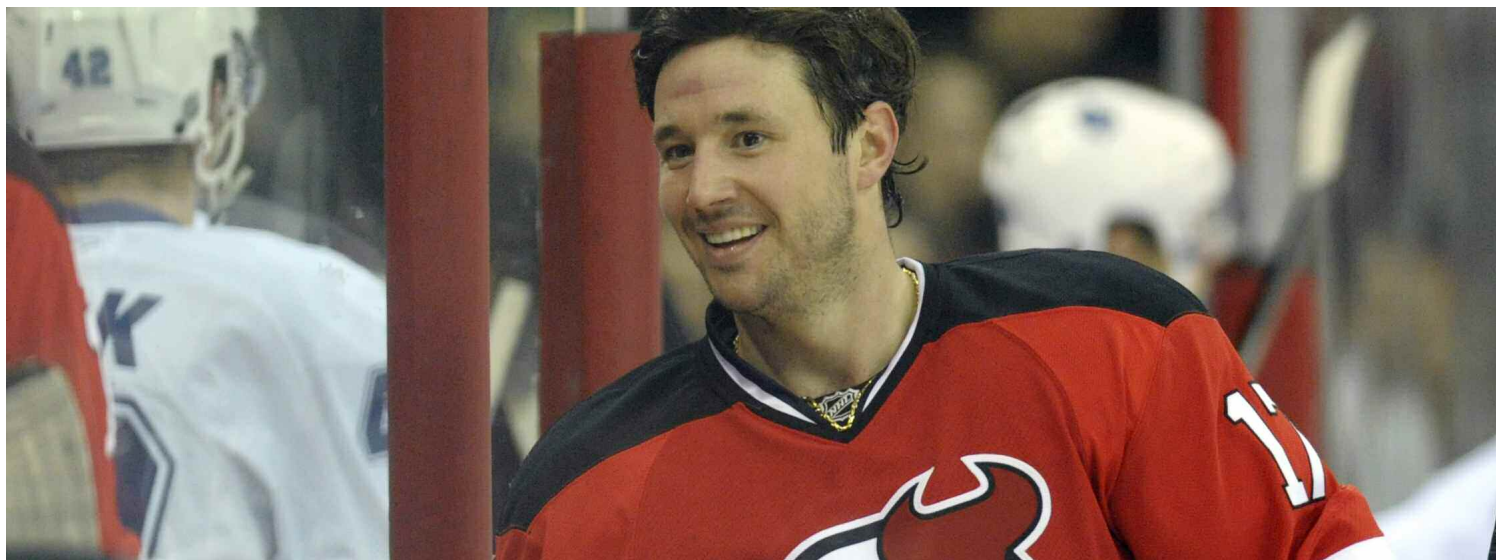


PHOTO REUTERS

Affaire Ilya Kovalchuk: l'arbitre tranche en faveur de la LNH

L'arbitre Richard Bloch a finalement tranché en faveur de la Ligue nationale de hockey (LNH) dans le dossier d'Ilya Kovalchuk, lundi en fin d'après-midi, annulant du même coup le contrat d'une durée de 17 ans et d'une valeur de 102 millions de dollars US que l'attaquant de 27 ans avait signé avec les Devils du New Jersey, il y a trois semaines.

Écrit par RueFrontenac.com

C'est donc dire que la toute première sélection du repêchage universel de 2001 redevient joueur autonome sans restrictions.

En invalidant le pacte signé entre Kovalchuk et les Devils le 21 juillet, la LNH avait argué que la durée et la valeur de l'entente contournaient les clauses du plafond salarial de la convention collective.

L'Association des joueurs avait porté la cause en appel.

L'arbitre a entendu les deux parties mercredi et jeudi à Boston.

Profitant de sa pleine et entière autonomie, Kovalchuk pourrait dorénavant être courtisé une troisième fois par les Kings de Los Angeles. Aux deux premières occasions, les deux parties avaient été incapables de s'entendre sur les termes d'une entente vivable.

«Nous remercions l'arbitre Bloch pour la célérité dont il a fait preuve

pour dénouer cette complexe affaire», a déclaré le commissaire adjoint de la LNH, Bill Daly, une fois le jugement rendu.

«Sa décision est conforme avec la manière dont les contrats doivent être négociés dans la LNH.»

La structure du contrat

C'est sur les termes de la structure du contrat de Kovalchuk que les dirigeants de la LNH sont intervenus.

La moyenne de salaire à inscrire au plafond annuel des Devils aurait été de 6 M\$. Par contre, il aurait encaissé les plus fortes sommes, variant de 11,5 M\$ à 3,5 M\$, au cours des 11 premières saisons. Son âge aurait alors été de 28 à 38 ans.

Il se serait par contre contenté de montants se situant entre 750 000 et 500 000 \$ pour les six dernières campagnes. Pis encore, rien ne garantissait qu'il aurait poursuivi sa carrière entre les âges de 39 à 44 ans.

Bizarre par ailleurs qu'un vieux re-

nard comme le directeur général des Devils, Lou Lamoriello, n'ait pas été plus prévoyant, lui qui est un partisan de Gary Bettman, de Bill Daly, du respect des lois et de la discipline.

À moins qu'il ait su exactement dans quoi il s'embarquait. S'il n'est plus acheteur aujourd'hui, il pourra toujours dire qu'il aura tout tenté afin de garder Ilya Kovalchuk dans le giron des Devils, justifiant ainsi le prix qu'il a payé pour l'acquérir des Thrashers d'Atlanta en janvier. Lamoriello peut par contre revenir à la charge afin d'enrôler Kovalchuk.

«Bien qu'aucune entente n'ait pour l'instant été conclue avec Ilya Kovalchuk, nous avons repris les négociations avec son conseiller Jay Grossman. Si les pourparlers aboutissent, nous espérons qu'ils seront cette fois entérinés par la LNH», a déclaré Lamoriello par voie de communiqué.

À la suite de la décision de l'arbitre Bloch, la LNH pourrait imposer une amende allant jusqu'à 5 M\$ US aux Devils, tout en les soulageant de choix au repêchage. Il serait toutefois surprenant que le circuit Bettman aille aussi loin.

De son côté, l'Association des joueurs s'est dite déçue de la sen-

tence. Tout en revisant la décision arbitrale, il n'y avait aucune indication d'un possible appel pour l'instant.

Au moment du jugement rendu en fin d'après-midi, lundi, Kovalchuk se trouvait en Russie où une rumeur l'envoyait avec une équipe de la Ligue continentale de hockey.

Voici le salaire qu'aurait touché la jeune vedette d'origine russe à compter de la saison prochaine jusqu'à la fin de la campagne 2026-2027 (tous les chiffres sont en dollars US):

2010-2011	6 M\$
2011-2012	11,5 M\$
2012-2013	11,5 M\$
2013-2014	11,5 M\$
2014-2015	11,5 M\$
2015-2016	11,5 M\$
2016-2017	11,5 M\$
2017-2018	10,5 M\$
2018-2019	8,5 M\$
2019-2020	6,5 M\$
2020-2021	3,5 M\$
2021-2022	750 000 \$
2022-2023	500 000 \$
2023-2024	500 000 \$
2024-2025	500 000 \$
2025-2026	500 000 \$
2026-2027	500 000 \$

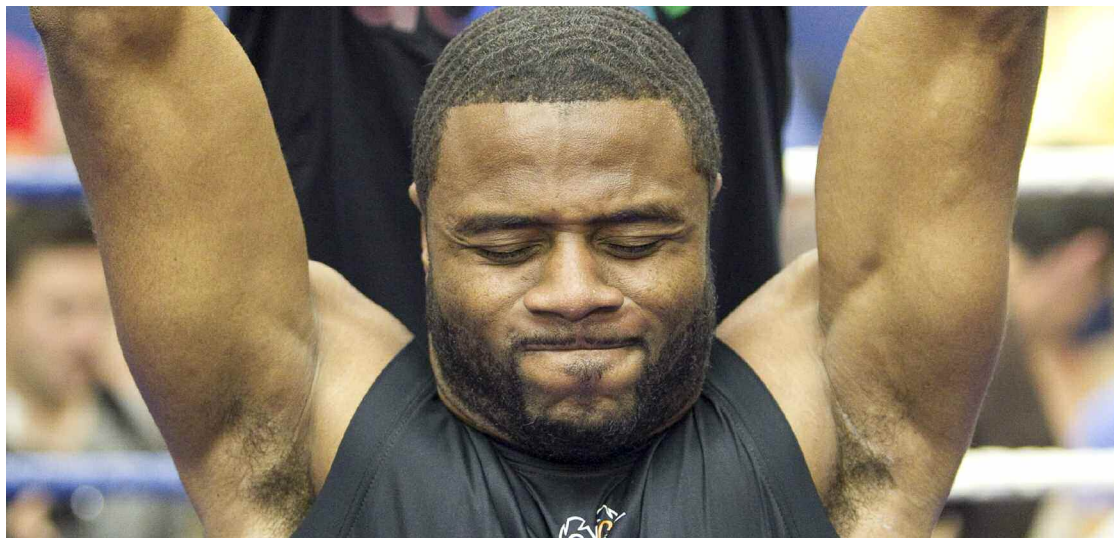
Pascal: «Ce qui compte, c'est ce qui va passer dans le ring»

À son arrivée à Montréal, vendredi soir, Eddie Mustafa Muhammad, entraîneur de Chad Dawson, avait émis des propos à la fois incendiaires et méprisants à l'égard du boxeur québécois Jean Pascal.



DANIEL CLOUTIER

cloutierd@ruefrontenac.com



Jean Pascal aura fort à faire pour conserver sa ceinture de champion du monde. PHOTO HUGO SÉBASTIEN AUBERT

Muhammad avait déclaré, entre autres: «Pascal n'a même pas été capable de battre Carl Froch (le 6 décembre 2008 en Angleterre) et il se croit de taille pour Chad? Décidément, ce gars-là confond réalité et fiction.»

Muhammad a pouffé de rire lorsqu'on lui a dit que jamais Dawson (29-0-0) n'a affronté un boxeur armé de mains aussi vives que Pascal (25-1-0).

«Parlez-vous sérieusement? Pascal a des mains vives? Voulez-vous me faire rire? Chad est nettement plus rapide que Pascal. Votre boxeur aura l'impression de boxer en slow motion lorsque Dawson va lui cogner le museau...»

Pas de répliques

Pascal, qui prenait part à une séance d'entraînement en public lundi midi au Club sportif MAA de Montréal (rue Peel), n'avait manifestement pas envie de répliquer aux sarcasmes de Muhammad.

«Si le clan Dawson n'a pas de respect pour moi, que puis-je faire? C'est son affaire. Je ne peux quand même pas empêcher Dawson et Muhammad de s'exprimer, a déclaré le boxeur lavallois.

«Chose certaine, moi, je les respecte. Dawson est l'un des meilleurs boxeurs "livre pour livre" sur la planète (le sixième) et son entraîneur est un ex-champion du monde des mi-lourds (en 1980 et 1981) qui est

reconnu comme un entraîneur remarquable.

«Lorsque la cloche va sonner, les déclarations n'auront plus de valeur, c'est ce qui va se passer dans le ring qui va compter, a ajouté Pascal. Et je vous assure que ce sera une soirée extraordinaire pour moi comme pour tous les amateurs de boxe québécois, samedi soir au Centre Bell.»

Deux jours avant son arrivée à Montréal, Dawson avait déclaré à des journalistes américains, à Las Vegas (où il s'entraînait), qu'il allait certainement passer le K.-O. à Pascal.

Lorsqu'on lui a demandé de commenter l'état de son épaule droite, Pascal a été plutôt laconique. «Ne vous en faites pas pour moi, tout est parfait.»

Pascal a dû se soumettre à une délicate intervention chirurgicale au début du mois de janvier pour soigner une fracture de la capsule de l'épaule droite et de sérieux dommages aux tendons de l'épaule.

Programmé pour s'ajuster

Le clan Pascal est conscient que ce ne sera pas une sinécure d'affronter un boxeur aussi doué, qui est longiligne et gaucher par sucroit.

«Ce n'est jamais facile pour un droitier d'affronter un gaucher avec une longue portée, mais croyez-moi, Jean, comme un ordinateur, a été programmé pour s'ajuster à la situa-

tion, affirme Marc Ramsay, entraîneur de Pascal.

«Jean sait qu'il s'apprête à relever le plus gros défi de sa carrière et il est préparé en conséquence. Il s'est entraîné comme un enragé au cours des derniers mois pour accroître sa résistance organique et renforcer son épaule droite. Il sera dans une forme exceptionnelle samedi soir au Centre Bell.»

Ramsay a bien étudié le style de Dawson.

«J'ai assisté à ses six ou sept derniers combats, alors je connais parfaitement ses forces et faiblesses,

dit-il. Je ne peux malheureusement commenter les faiblesses de Dawson en votre présence, car ce serait ni plus ni moins vous dévoiler notre stratégie. Mais nous n'avons absolument rien négligé au cours de nos trois derniers mois de préparation. Mentalement comme physiquement, Pascal ne pourrait être mieux dans le moment.»

Soulignons que Pascal, qui réalisera la troisième défense de son titre mondial des poids mi-lourds (175 livres) du WBC, est coté négligé à un contre quatre par les pronostiqueurs professionnels du Nevada.

La ceinture de Pascal a appartenu à des noms prestigieux

Jean Pascal est devenu le 27^e champion mondial des poids mi-lourds (175 livres) de l'histoire du WBC le 19 juin 2009 au Centre Bell, lorsqu'il a détrôné le Montréalais Adrian Diaconu, en vertu d'une victoire par décision unanime des juges.

Daniel Cloutier

cloutierd@ruefrontenac.com

Il réalisera la troisième défense de sa ceinture le 14 août au Centre Bell, lorsqu'il fera face au gaucher américain Chad Dawson.

Cette ceinture a appartenu à plusieurs boxeurs de renom, notamment Dick Tiger, Bob Foster, Michael Spinks, Sugar Ray Leonard, Thomas Hearns, Roy Jones fils, Fabrice Tiozzo et Dawson.

NASCAR

Les grandes vedettes de la coupe Sprint boudent Montréal

WATKINS GLEN – Les organisateurs de la course Nationwide, qui sera disputée à Montréal à la fin du mois d'août, souhaitent attirer les plus gros noms du NASCAR en décalant leur événement de quelques semaines depuis l'an dernier, mais en vain.



Si l'épreuve-reine, la coupe Sprint, fait pourtant relâche les 28 et 29 août, seulement cinq de ses pilotes réguliers ont confirmé leur participation au Napa 200 qui aura lieu sur le circuit Gilles-Villeneuve.

C'est du moins ce que nous avons constaté après avoir parcouru les paddocks de Watkins Glen au cours des derniers jours.

Marcos Ambrose, vainqueur samedi à Watkins Glen, fera le voyage à Montréal, tout comme le champion en titre du Napa 200, Carl Edwards, qui avait coiffé l'Australien au tout dernier virage pour remporter la course en 2009.

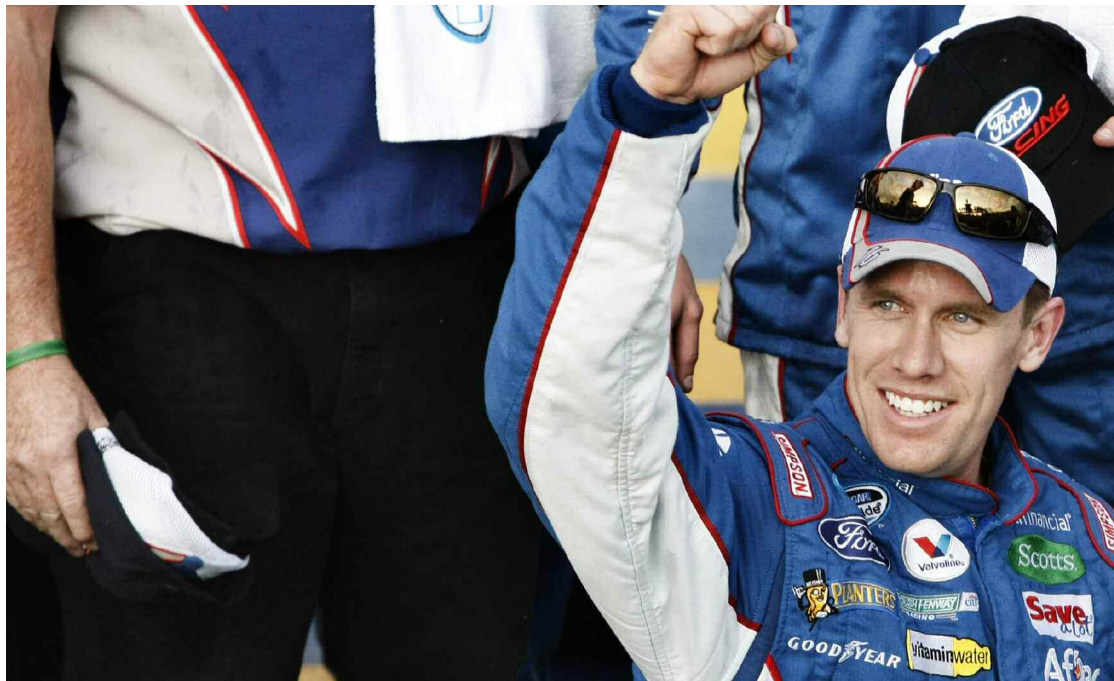
On pourrait d'ailleurs considérer Edwards comme la seule grosse pointure de la coupe Sprint à s'intéresser à Montréal. Il occupe actuellement le 10e rang au classement cumulatif des pilotes en 2010.

Brad Keselowski, Joey Logano et Paul Menard sont les trois autres pilotes réguliers de la coupe Sprint à avoir confirmé leur présence.

On pourrait ajouter le nom de Max Papis, qui a participé à 16 des 21 épreuves de la saison, mais il n'est pas encore considéré comme un pilote à temps plein.

Une pause... symbolique

Au moment où l'épreuve de Mont-



Carl Edwards défendra son titre de champion du Napa 200 à Montréal à la fin d'août. PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

réal sera présentée, il ne restera que deux manches (Atlanta et Richmond) à disputer avant le début de l'après-saison, communément appelé The Chase for the Sprint Cup.

Seuls les 12 pilotes ayant accumulé le plus de points au classement pourront se battre pour remporter les grands honneurs de la coupe Sprint.

Des pilotes doués sur circuit routier auraient souhaité venir à Montréal, mais on leur a demandé de concentrer leur énergie à se préparer pour ces étapes déterminantes dans la «grosse série».

Ainsi, plusieurs d'entre eux participeront plutôt à des séances d'essais privés prévues en même temps que l'épreuve Nationwide à Montréal.

Dans un monde meilleur, on aurait souhaité la venue de pilotes très populaires comme Juan Pablo Montoya, qui connaît le circuit Gilles-Villeneuve pour y avoir couru en formule1, ou de Tony Stewart, qui a fait sa marque en monoplace (IRL).

Ce dernier revendique d'ailleurs le plus grand nombre de victoires sur circuit routier en NASCAR, toutes sé-

ries confondues.

Vous allez dire que l'écurie Ganassi, qui fait courir Montoya, n'est plus impliquée en série Nationwide, mais on aurait pu faire un effort... Son employeur a certes les moyens d'engager une de ses voitures et la confier au pilote qui vient de remporter une brillante victoire à Watkins Glen.

Sans Harvick et Busch

Dale Earnhardt junior et Ryan Newman sont d'autres pilotes qui, sporadiquement, ont un double emploi, mais Montréal n'est pas une destination prévue à leur horaire. Greg Biffle, venu en 2007 et 2008, a lui aussi fait une croix sur le Napa 200.

On déplore aussi l'absence de pilotes aguerris comme Kevin Harvick, victorieux lors de la première présentation de l'épreuve Nationwide sur nos terres en 2007, ou de Kyle Busch qui s'était présenté à Montréal l'an dernier.

Ce Busch est probablement le plus détesté sur le circuit, mais on ne pourra jamais lui enlever ses quali-

tés et sa détermination. Un talent brut. Contrairement aux années passées, il est maintenant un pilote à temps partiel en série Nationwide.

Mais bon, pour avoir la crème, il faudra sans doute patienter le jour où NASCAR acceptera d'intégrer Montréal au calendrier de la coupe Sprint.

Trois pilotes québécois aux grandes ambitions

Fort heureusement, le public québécois pourra encourager trois des siens, et pas les moindres: Jacques Villeneuve, Patrick Carpentier et Andrew Ranger, qui ont tous de bonnes chances de gagner.

D'autres engagés, considérés comme des spécialistes de circuit routier, tels le Canadien Ron Fellows et le coloré Boris Said ne se limiteront pas à un rôle de figuration.

On chuchote aussi que l'ex-pilote de formule 1, Nelson Piquet fils, qui s'est bien comporté à Watkins Glen samedi dernier, est à finaliser son financement pour renouer avec le circuit Gilles-Villeneuve au volant, cette fois, d'un bolide de la série Nationwide.